

### QUELLES PISTES D'AMENAGEMENT ETUDIEES ?

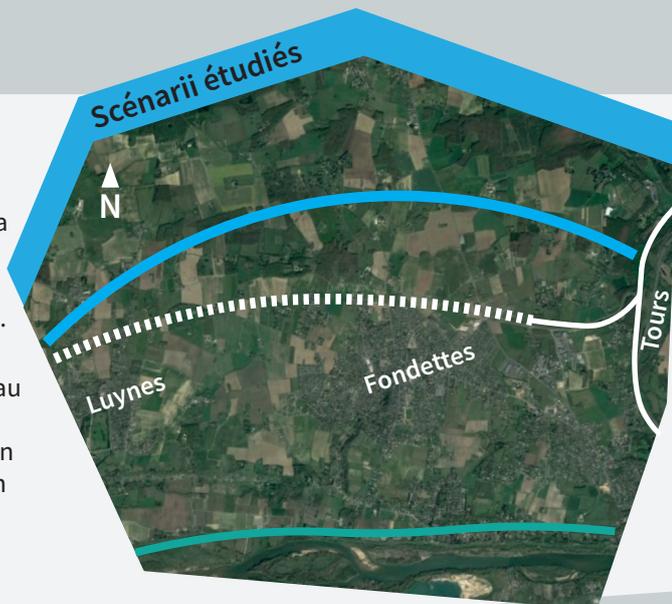
Trois scénarii ont été étudiés dans le cadre de l'élaboration du projet :

Le premier consistait en la mise à 2X2 voies de la levée de la Loire (en vert sur la carte ci-contre). La faisabilité d'un tel aménagement en site Natura 2000 et dans le lit majeur de la Loire a été jugée sensible. De même, l'éloignement des zones d'activités depuis cet axe a finalement entraîné l'abandon de ce scénario.

Le deuxième (en bleu) proposait la création d'une voie nouvelle sur le plateau, au Nord de Luynes et de Fondettes.

L'analyse de l'opportunité de ce scénario a mis en exergue la forte fragmentation du paysage que cela entraînerait, ainsi que la sensibilité environnementale d'un aménagement nécessitant un franchissement de cours d'eau en site naturel inscrit (Vallée de la Bresme). Le second scénario a ainsi été écarté.

C'est finalement le troisième scénario, (blanc) proposant le réaménagement de voiries existantes qui a été retenu.



### LES GRANDES ETAPES DU PROJET\*

2019

Études préliminaires



- Synthèse sur l'opportunité de l'aménagement

- Diagnostic/état initial

2021

Concertation publique



2022



Choix d'un parti d'aménagement



2023

2023

Etudes techniques du projet (avant projet/projet)



2023

2025

Enquête publique  
Déclaration d'utilité publique



à

2026

Obtention des autorisations



2028

Travaux/ réalisation du projet



2026

2028

\*Délais prévisionnels selon durées de procédures et d'instructions

### L'OPTION RETENUE

